

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

74068  
Objet

**Subvention exceptionnelle  
pour les sinistrés de  
MORLAIX**

DATE DE CONVOCATION

16 mars 1974

DATE D'AFFICHAGE

16 mars 1974

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le vingt trois mars à 9 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOCHE, MM. BUJARD,  
STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BARDE, NAULIN, DOIREAU, LACHAUD, BROTEAU,  
DOMECQ, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, BARRIERE, PAPEAU, MONTON

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. me FAVIERE par Me DUFOUR  
LARGETEAU par M. TETARD

Absents : MM. BERLAND, COLLE, RIVIERE, Mme BIDEAU

Monsieur BARRIERE a été élu Secrétaire.

Par lettre-circulaire reçue le 16 février 1974, le Comité  
de Secours aux Sinistrés de MORLAIX, a fait appel aux différentes  
Municipalités pour lui venir en aide à la suite des inondations  
qui ont frappé la Ville le 11 février 1974.

Par solidarité, la Ville de ROYAN, estime nécessaire de  
voter une subvention exceptionnelle qui pourrait être de 1 000 F  
( MILLE FRANCS )

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission Municipale des Finances en  
date du 14 mars 1974,

- décide d'attribuer au Comité de Secours aux sinistrés de MORLAIX  
C.C.P. n° 2111-00 - RENNES, une subvention exceptionnelle d'un  
montant de MILLE FRANCS ( 1 000 F)



./.

- d'imputer la dépense sur les crédits de B. P. 1974 - CHAPITRE 970 -  
article 669 " dépenses imprévues " .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



  
Guy TESTARD